

**ANNONCE DE LA FIN DE LA CONCERTATION – RÉVISION ALLÉGÉE N°3 DU PLUiH –  
MODIFICATION DU ZONAGE DES PARCELLES C32, 33, 38 à 43, 106, 107, 109, 1147,  
1294 à 1301, 1326 à 1329, 1720, 1721, 1914 et 1915  
sur la commune de Saint-Jean-de-Gonville**

La concertation concernant la révision allégée n°3 du PLUiH, portant sur le classement en zone A des parcelles cadastrées C32, 33, 38 à 43, 106, 107, 109, 1147, 1294 à 1301, 1326 à 1329, 1720, 1721, 1914 et 1915 sur la commune de Saint-Jean-de-Gonville engagée le 10/03/2021, prendra fin le **mardi 18 juin 2024 à 18 heures**.

Les contributions au projet pourront donc être déposées jusqu'à cette date via les registres papiers à disposition dans les 27 communes du Pays de Gex ainsi qu'au siège de la Communauté d'agglomération du Pays de Gex à Gex, aux jours et heures habituels d'ouverture.

Les contributions déposées après cette date seront irrecevables.

Le Conseil communautaire tirera le bilan de la concertation lors d'une prochaine séance du Conseil communautaire.

**ANNONCE DE LA FIN DE LA CONCERTATION – RÉVISION ALLÉGÉE N°7 DU PLUiH –  
MODIFICATION DU ZONAGE DES PARCELLES section E n° 257-724-727 et 260 et la totalité  
de la parcelle E n° 256 sur la commune de Crozet**

La concertation concernant la révision allégée n°7 du PLUiH, portant sur le classement en zone A des parcelles cadastrées section E n° 257-724-727 et 260 et la totalité de la parcelle E n° 256 sur la commune de Crozet engagée le 26/10/2023, prendra fin le **mardi 18 juin 2024 à 18 heures**.

Les contributions au projet pourront donc être déposées jusqu'à cette date via les registres papiers à disposition dans les 27 communes du Pays de Gex ainsi qu'au siège de la Communauté d'agglomération du Pays de Gex à Gex, aux jours et heures habituels d'ouverture.

Les contributions déposées après cette date seront irrecevables.

Le Conseil communautaire tirera le bilan de la concertation lors d'une prochaine séance du Conseil communautaire.